

Bordereau attestant l'exactitude des informations - QUIMPER - 2903 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 09/09/2024 - 4232 - 2008 B 00222 - 503 386 369 - 4COMIMMO

A.C.F.

DONNARS et ASSOCIÉS

Commissariat aux comptes – Audit légal

SOCIETE 4COMIMMO

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 8 000 EUROS

RCS QUIMPER 503 386 369

29 TER RUE GOAREM DRO

29000 QUIMPER

APPORTS EN NATURE EFFECTUES

A LA SOCIETE 4COMIMMO

LORS DE LA FUSION-ABSORPTION

DE LA SAS RP INVEST

SARL ACF DONNARS ET ASSOCIES

Commissaire aux comptes

Commissaire aux apports

Membre de la Compagnie Ouest Atlantique

9, Rue Pierre LOTI

29000 QUIMPER

Siège social : 9 rue Pierre Loti • 29000 QUIMPER • Tél. 06 09 10 42 69

E-mail : a.c.f.donnarssetassocies@gmail.com

Inscrite au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Rennes

SARL au capital de 22 868 € - R.C.S. Quimper B 321 581 894 00078

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
DANS LE CADRE DE L'AUGMENTATION DE
CAPITAL D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE LORS D'UNE FUSION-ABSORTION**

Conformément aux dispositions du Code de commerce et du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, nous avons été désignés, à l'unanimité des associés en qualité de commissaire aux apports, lors de l'augmentation de capital de la SAS 4COMIMMO, au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé 29 Ter, Rue GOAREM DRO à 29000 QUIMPER (FINISTERE).

LA SOCIETE ABSORBEE-APPORTEUSE :

La société par actions simplifiée RP INVEST au capital de 5 000 euros, dont le siège social est sis 11, Avenue BOUILLOUX LAFFONT, 29950 BENODET, immatriculée au RCS QUIMPER, sous le numéro 501 604 763.

BUT DE L'OPERATION :

Le projet de fusion entre les sociétés absorbante et absorbée s'inscrit dans le cadre des mesures de restructuration interne du groupe dont font partie les deux sociétés concernées.

DESCRIPTION ET EVALUATION DE L'APPORT :

L'apporteuse nommée fait apport des éléments corporels constituant son actif, pour un montant de 224 242,87 euros, moyennant la prise en charge par la société absorbante de tous les éléments composant son passif, à hauteur de 217 818,64 euros, soit un apport net de 6 424,23 euros.

REMUNERATION DE L'APPORT :

En rémunération de l'apport net de 6 424,23 euros, 408 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seront créées par la société 4COMIMMO au titre de son capital pour un montant de 4 080 euros. Une prime de fusion d'un montant de 2 344,23 euros sera comptabilisée.

VERIFICATIONS EFFECTUEES :

Nous effectués les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des biens apportés et la valeur attribuée à ces apports.

CONCLUSION :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus dont le total s'élève 6 424,23 euros (Six mille quatre cent vingt quatre euros et vingt trois centimes), montant au moins égal à la valeur de l'augmentation de capital majorée de la prime de fusion.

**Fait à QUIMPER,
Le 13 Aout 2024**

**Le Commissaire aux apports
SARL ACF DONNARS
ET ASSOCIES
Pierre DONNARS**

